

DOSSIER DE PRESSE

INAUGURATION DE L'ORGUE CAVAILLÉ-COLL RESTAURÉ

Chapelle des Réparatrices, à Pau

Pyrénées-Atlantiques – Aquitaine



Orgue Cavallé-Coll © Ville de Pau

**PARTENARIAT ENTRE
LA VILLE DE PAU
ET LA FONDATION DU PATRIMOINE**

Avec le soutien de **FONDATION
TOTAL**

www.fondation-patrimoine.mecenat-total.org



Contacts presse

Fondation du Patrimoine - Service Presse et Internet :

Chef de service, en charge de la presse nationale - **Laurence Levy** : 01 53 67 76 05 laurence.levy@fondation-patrimoine.org

Chargée de Mission, en charge de la presse régionale - **Mélanie Prévost** : 01 53 67 75 99 melanie.prevost@fondation-patrimoine.org

Fondation Total :

Secrétaire Générale - **Elisabeth de Réals** : 01 47 44 51 55 elisabeth.de-reals@total.com

DOSSIER DE PRESSE

PRÉSENTATION DE LA MANIFESTATION

Grâce au mécénat de la Fondation Total, la Fondation du Patrimoine a apporté un soutien de 70 000 euros - sur un montant global de travaux de 220 341 euros - à la restauration de l'orgue symphonique Cavallé-Coll, instrument unique, conçu et réalisé à la fin du XIX^{ème} siècle pour la chapelle des Réparatrices, à Pau. La restauration de cet orgue, qui constitue un fleuron du patrimoine de la ville de Pau, s'inscrit dans le programme de réhabilitation en auditorium de la chapelle des Réparatrices, débuté en 2008, projet soutenu par la Fondation du Patrimoine et la Fondation Total.

Inauguration de l'orgue Cavallé-Coll restauré

LUNDI 12 DECEMBRE 2011, A 19H00

Chapelle des Réparatrices – 3 rue des Réparatrices – 64 000 Pau

en présence des représentants de la Fondation du Patrimoine, de la Fondation Total et des autorités locales :

- Martine Lignières-Cassou, Députée-maire et Présidente de la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées
- Christine Frémaux, Directrice du Conservatoire à rayonnement départemental
- Frédéric Néraud, Directeur général de la Fondation du Patrimoine
- François Tribot Laspière, Adjoint au Directeur Affaires Publiques France de Total



DOSSIER DE PRESSE

SOMMAIRE

- **ORGUE CAVAILLÉ-COLL**

Présentation du projet p 4

- **PRESENTATION DES STRUCTURES PARTENAIRES**

Partenariat entre la Fondation Total et la Fondation du Patrimoine p 5

Fondation Total p 6- 7

Total dans le Sud Ouest, c'est... p 8

Fondation du Patrimoine p 9- 10

Délégation Aquitaine de la Fondation du Patrimoine p 11

Contacts p 12

DOSSIER DE PRESSE

PRESENTATION DU PROJET



La chapelle des Réparatrices est édifée à la fin du XIX^{ème} siècle, au sein d'un couvent du même nom. La ville de Pau, alors véritable lieu de villégiature, est prisée par une société internationale aisée.



En 1889, la Baronne belge Van der Linden d'Hoogvorst, veuve du baron Henri-Jean de Brienen, chambellan honoraire du roi de Belgique, offre un orgue à la Communauté des Réparatrices.

Véritable merveille de par sa conception et sa sonorité, l'instrument, destiné initialement à accompagner la liturgie, est construit par le célèbre facteur d'orgues français, Aristide Cavallé-Coll (1811 – 1899). Un an après sa réalisation, l'orgue est agrandi par Michel Roger, formé par Vincent Cavallé-Coll (frère d'Aristide) et harmoniste chez Georges Wenner (autre célèbre facteur d'orgue installé à Bordeaux et constructeur de nombreux instruments remarquables dans la région). Entre 1930 et 1950, il subit une seconde transformation, plus légère. Dégradé par le temps et le manque d'entretien, il ne sonne plus lorsque la chapelle est rachetée par la ville de Pau en 1995, dans le but d'y abriter le Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées. C'est en 2003 que ce dernier est installé dans la chapelle.

Huit ans plus tard, l'édifice est réhabilité en auditorium de 144 places. La restauration de l'orgue s'impose alors, afin de lui rendre toute sa beauté mais aussi de l'adapter à la nouvelle acoustique du lieu, entièrement revue. En 2009, les travaux sont confiés à Michel Jurine. Remonté au printemps 2011, l'orgue a fait l'objet de derniers réglages mécaniques cet été.

La restauration de l'orgue permet de préserver un patrimoine d'exception, véritable témoin du génie de la facture française Cavallé-Coll du XIX^{ème} siècle. Elle offre désormais la possibilité aux élèves de la classe d'orgue et d'autres établissements d'exprimer leur talent, assurant ainsi le rayonnement du Conservatoire au delà de la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées.

DOSSIER DE PRESSE

LE PARTENARIAT ENTRE LA FONDATION TOTAL ET LA FONDATION DU PATRIMOINE 2006-2011

Dans une volonté de participer à la vie culturelle locale tout en contribuant à la création d'emplois directs et indirects, Total signait fin 2005, avec la Fondation du Patrimoine, une première convention de mécénat pour trois ans (2006-2008), destinée à contribuer au financement de projets de sauvegarde et de valorisation d'éléments de patrimoine prioritairement situés dans les régions d'implantation du Groupe en France.

Fin 2008, au terme de la période, 50 projets avaient déjà bénéficié du soutien de Total, pour un montant de plus de 8 millions d'euros, et ce dans 14 régions (Ile de France, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Bretagne, Rhône-Alpes, Paca, Lorraine, Alsace, Nord-Pas-de-Calais, Basse et Haute Normandie, Aquitaine, Bourgogne, Poitou-Charentes).

Désireux de poursuivre sa politique d'ancrage dans le tissu local des régions où il est impliqué, Total a décidé, fin 2008, de reconduire son accord de partenariat avec la Fondation du Patrimoine pour une nouvelle période de trois ans (2009-2011), en apportant une aide financière identique à celle du précédent accord.

Ce soutien est dédié à **la restauration du patrimoine industriel et artisanal, à la reconversion d'éléments notoires du patrimoine régional** à des fins culturelles et touristiques ainsi qu'à **la participation à des chantiers de restauration pour encourager la formation professionnelle et l'insertion sociale.**

A ce jour, plus de 100 projets sont concernés par ce partenariat dans 17 régions (aux régions citées précédemment se sont ajoutés le Centre, le Limousin et la Picardie).

Découvrez l'ensemble des projets soutenus sur :
www.fondation-patrimoine.mecenat-total.org

LA FONDATION TOTAL

Créée en 1992 au lendemain du Sommet de la Terre de Rio pour se consacrer exclusivement à l'Environnement, et plus spécifiquement à la biodiversité marine, la Fondation d'entreprise Total a, en 2008, élargi son engagement aux autres domaines du mécénat de Total : Culture et Patrimoine ; Solidarité et Santé.

- ▶ En matière de Culture, la Fondation Total vise à valoriser les arts et civilisations des pays où le Groupe est implanté, tout en contribuant au rayonnement de la culture française. Elle accompagne ainsi de grandes institutions comme le musée du Quai Branly, l'Institut du Monde Arabe et le musée du Louvre, en soutenant régulièrement des expositions : un engagement multiple, qui s'inspire d'une volonté de dialogue et de transmission, et qui œuvre aussi pour ouvrir les portes de la Culture à ceux qui en sont éloignés, en collaboration avec les associations du champ social.

Par ailleurs, dans le cadre d'un partenariat avec la Fondation du Patrimoine, la Fondation Total soutient des projets de restauration d'éléments de patrimoine industriel et artisanal et de réhabilitation d'édifices anciens, prioritairement situés dans les régions d'implantation du Groupe en France. Ce programme s'enrichit d'une dimension sociale : encourager la formation et l'insertion professionnelle de jeunes en situation d'exclusion au travers de chantiers de restauration engagés dans cet objectif.

- ▶ En matière de Solidarité, la Fondation Total coordonne les actions menées dans le cadre de l'engagement de Total aux côtés du ministère de la Jeunesse et des Solidarités actives dans le développement de projets de terrains financés par le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse. Total soutient ainsi des actions innovantes visant à faciliter la réussite scolaire et l'insertion des jeunes à travers toute la France.
- ▶ En matière de Santé, et ce en partenariat avec l'Institut Pasteur depuis 2005, la Fondation Total soutient des programmes de recherche, de formation et d'actions de terrain portant sur la lutte contre les grandes pandémies et les maladies infectieuses dans les pays en développement où Total est présent.

DOSSIER DE PRESSE

- ▶ En matière d'Environnement, la Fondation Total apporte son soutien aux recherches visant à une meilleure connaissance des espèces et des écosystèmes marins et côtiers, mais aussi des enjeux liés à leur préservation. Elle participe également à des actions de réhabilitation d'écosystèmes fragiles et contribue à la préservation des espèces menacées qui y vivent. Enfin, elle conduit des opérations de sensibilisation et d'éducation centrées sur une utilisation rationnelle des ressources naturelles.

Dans tous ses champs d'activité, la Fondation Total privilégie les partenariats à long terme. Il s'agit, au-delà du soutien financier, de croiser les expertises et de les renforcer pour enrichir l'intelligence collective.

La Fondation Total associe aussi les collaborateurs du Groupe à son action et à son rayonnement, notamment en soutenant les projets qu'ils portent dans le cadre d'associations, à titre personnel et bénévole en France ou à l'international, dans les domaines du social, de la santé, de l'éducation et du développement local.

Pour plus d'informations : www.fondation.total.com

Total est l'un des tout premiers groupes pétroliers et gaziers internationaux, exerçant ses activités dans plus de 130 pays. Ses 97 000 collaborateurs développent leurs savoir-faire à tous les niveaux de cette industrie : exploration et production de pétrole et de gaz naturel, raffinage et distribution, gaz et énergies nouvelles, trading. Ils contribuent ainsi à satisfaire la demande énergétique mondiale, présente et future. Le Groupe est également un acteur de premier plan de la chimie.

www.total.com



DOSSIER DE PRESSE

TOTAL DANS LE SUD OUEST, C'EST...

Une contribution sociale majeure

- Près de 4 000 collaborateurs
- Plus de 8 000 emplois indirects générés par nos activités
- 32 000 emplois créés ou maintenus dans 1000 entreprises grâce aux 200 millions d'euros investis depuis 30 ans au travers d'un dispositif d'appui aux PME (Total Développement Régional)
- Plus de 800 000 euros consacrés à des opérations de mécénat et sponsoring en 2010

Une présence industrielle durable

- 22 sites industriels dans les domaines de l'exploration-production, de la distribution, du gaz et des énergies nouvelles
- Plus de 110 chercheurs dans les 2 centres de recherches de Pau et Lacq
- Une usine de production de panneaux photovoltaïques (Tenesol Technologies) à Toulouse employant 120 personnes
- Aucun licenciement économique
- Plus de 265 millions euros d'investissement dans les 3 prochaines années à Lacq et Pau

Des investissements pour préparer notre avenir énergétique

- 80 000 tonnes de CO₂ stockés en 3 ans et demi sur le site pilote du bassin de Lacq (soit l'équivalent des émissions de 30 000 voitures)
- Une implication croissante dans l'énergie solaire avec 320 000 m² de panneaux solaires produits par an (soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 65 000 personnes)
- 2 sites pilotes de production d'électricité photovoltaïque installées à Lacq et Pau (64)
- La réalisation d'un bâtiment certifié Haute Qualité Environnementale (HQE) accueillant les locaux de Total Infrastructure Gaz France (TIGF) à Lussagnet (32)

LA FONDATION DU PATRIMOINE

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997, la Fondation du Patrimoine a reçu pour mission de sauvegarder et de mettre en valeur les très nombreux trésors méconnus et menacés, édifiés au cours des siècles par les artisans de nos villes et de nos villages (fontaines, lavoirs, églises, chapelles, pigeonniers, moulins....)

Ce patrimoine de proximité n'étant pas protégé par l'Etat, sa sauvegarde est de la responsabilité de tous.

La Fondation du Patrimoine mobilise ainsi toutes les énergies, tant collectives (associations, collectivités territoriales, entreprises) qu'individuelles, autour de programmes concertés de restauration de ces édifices qui occupent une place importante dans notre mémoire collective.

La Fondation du Patrimoine s'appuie sur un réseau de délégués régionaux et départementaux bénévoles, qui constitue la clef de voûte de son action sur le terrain, et sur une équipe d'une quinzaine de personnes à l'échelon national, chargée de l'animation, de la mise en œuvre de partenariats, de la gestion administrative et financière, et du contrôle de gestion.

La Fondation a été présidée depuis sa création et jusqu'à fin 2005 par Edouard de Royere, aujourd'hui Président d'honneur. Charles de Croisset a pris sa succession en janvier 2006. Le Conseil d'administration est constitué des membres fondateurs, des représentants d'institutions nationales (ministères de l'Intérieur, de la Culture, de l'Environnement, Sénat, Assemblée Nationale, Institut) et locales (communes, départements, régions). Le Conseil d'orientation est composé de représentants d'associations de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine culturel et naturel, et de personnalités qualifiées.

Ses membres fondateurs

Les fondateurs : Axa • Bellon S.A. (Sodexo) • Crédit Agricole S.A. • Danone • Devanlay • Fédération Française du Bâtiment • Fimalac S.A. • Fondation EDF • Indreco • L'Oréal • Michelin • Shell • Parcs et Jardins de France • Vivendi

Des missions multiples

- ▶ Promouvoir la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine de proximité, celui-là même qui fait la richesse de la mémoire locale, en identifiant les édifices et sites menacés de dégradation ou de disparition et en sensibilisant les acteurs locaux à la nécessité de leur restauration.
- ▶ Susciter et organiser des partenariats public/privé en faveur de projets de sauvegarde et de valorisation du patrimoine local. La Fondation n'a vocation à être ni maître d'œuvre ni maître d'ouvrage de projets de restauration ; en revanche ses délégués travaillent en étroite collaboration avec les services de l'état (DRAC, STAP...) et passent des accords avec les régions, les départements et les communes ainsi qu'avec les associations locales de sauvegarde du patrimoine. Ils s'emploient à mobiliser le mécénat des entreprises et des particuliers.

DOSSIER DE PRESSE

- ▶ Transmettre les savoir-faire et favoriser la création d'emplois. Cette mission découle directement de l'engagement de la Fondation au service du patrimoine de proximité. La restauration des éléments constitutifs de ce dernier fait travailler les entreprises locales et encourage la formation des jeunes, la création d'emplois, notamment dans les secteurs du bâtiment, de la culture et du tourisme et la transmission des métiers et techniques traditionnels.

Ses moyens d'action

- ▶ Le label :
La Fondation est le seul organisme privé habilité par le Ministère de l'Economie et des Finances à pouvoir octroyer un label à une opération de restauration concernant un immeuble non protégé au titre des monuments historiques mais présentant cependant un réel intérêt patrimonial. Sous certaines conditions, ce label permet aux propriétaires privés de bénéficier de déductions fiscales incitatives pour des travaux extérieurs réalisés sur des édifices visibles de la voie publique.
Depuis 2000, plus de 8900 labels ont été accordés à des propriétaires privés
- ▶ La souscription publique :
La Fondation du Patrimoine peut également accorder son soutien à des projets de sauvegarde du patrimoine public et associatif, en participant à leur financement par le biais de souscriptions. À ce titre, la Fondation du Patrimoine, reconnue d'utilité publique, peut recueillir des dons affectés à la réalisation d'un projet déterminé. Sous certaines conditions, elle abonde sur ses ressources propres le produit de la souscription.
Depuis 2000, 3083 souscriptions (chiffre au 31 janvier 2011) ont été lancées sur l'ensemble du territoire
- ▶ La mobilisation du mécénat d'entreprise :
Dans le cadre d'accords de partenariat conclus avec des entreprises à l'échelon national ou local, la Fondation du Patrimoine suscite le mécénat en faveur de projets de sauvegarde et de valorisation du patrimoine de proximité.

Depuis 2000,

- ▶ plus de 15 000 projets soutenus
- ▶ plus d'1 milliard d'euros de travaux engagés
- ▶ soit, en moyenne, 3000 emplois créés ou maintenus par an dans le bâtiment*

* Source INSEE (1996) : 45 emplois sont créés ou maintenus pour 1,5 million d'euros de travaux réalisés dans la restauration du bâti ancien.

FONDATION



DU
PATRIMOINE

DOSSIER DE PRESSE

LA DELEGATION AQUITAINE DE LA FONDATION DU PATRIMOINE

En Aquitaine, la **Délégation Régionale** a été créée en 1998 pour connaître son organisation actuelle en 2003 avec la création d'une permanence. Elle s'appuie sur un réseau d'**une vingtaine de bénévoles** : un Délégué Régional, des Délégués Départementaux et des Délégués de Pays ; ainsi que sur **4 salariés**.

Depuis ses débuts, **pour le patrimoine privé**, la Délégation Aquitaine a attribué **plus de 430 labels fiscaux** et près de 580.000 € de subventions pour environ 27.000.000 € de travaux labellisés.

Depuis 2003, **pour le patrimoine public et associatif**, la Délégation Aquitaine a soutenu un peu **plus de 130 projets par le biais de subventions sur ressources propres** (pour un montant global d'environ 980.000 € pour plus de 8.800.000€ de travaux) et également plusieurs projets par le biais du **mécénat d'entreprises**.

En parallèle, la Délégation Aquitaine a lancé **plus de 170 souscriptions**, et recueilli environ 1.000.000€.

Outre les conventions signées avec le Conseil Régional, les Conseils Généraux de Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques ainsi qu'une dizaine de communes, la Délégation Aquitaine a mis en place, depuis 2004, un **Comité Régional qui réunit 3 fois par an les acteurs régionaux du Patrimoine (DRAC, SDAP, CAUE, Conseil Régional, Conseils Généraux, associations patrimoniales...)**. Ces partenaires assidus reconnaissent ainsi l'utilité de l'action de la Fondation du Patrimoine et renforcent sa notoriété. C'est également l'occasion de concevoir des actions coordonnées et complémentaires.

Ce partenariat avec les institutions publiques, cette générosité populaire qui ne cesse de progresser et l'apport du mécénat d'entreprises encouragent la Délégation Aquitaine à poursuivre ses missions et ses actions, qui sont présentées trimestriellement dans une Lettre d'information.

FONDATION



FONDATION
TOTAL

CONTACTS

FONDATION DU PATRIMOINE SIEGE

23/25, rue Charles Fourier – 75013 Paris

Tél. : 01 53 67 76 00 – Site : www.fondation-patrimoine.org

Responsable presse : Laurence Lévy

Chargée de mission presse (mécénat) : Mélanie Prévost – Tél : 01 53 67 75 99

Mail : melanie.prevost@fondation-patrimoine.org

FONDATION DU PATRIMOINE DELEGATION AQUITAINE

7, rue Fénelon - 33000 BORDEAUX

Tél. : 05 57 30 08 00 – Site : www.aquitaine.fondation-patrimoine.org

Délégué régional : Francis ARNAUD – Déléguée départementale : Danièle NEILL

Chargées de mission : Mélanie LAPORTE et Marielle POUDOU

Mail : aquitaine@fondation-patrimoine.org

FONDATION TOTAL

Tour de la Coupole, 2 place Jean Millier – 92078 La Défense

Secrétaire Générale : Elisabeth de Reals

Tél. : 01 47 44 51 55 – Site : www.fondation.total.com

Mail : elisabeth.de-reals@total.com